Micheline Calmy-Rey, pour une neutralité active

**Philippe Ricard,** *journaliste auprès du quotidien* Le Monde

Ça nous permet justement de développer peut-être un petit peu ce que vous entendez par neutralité active. C’est ça ? C’est être dans la médiation tout en quand même appartenant à un camp, vous êtes plutôt plus proche des États-Unis que de la Russie en l’occurrence ?

**Micheline Calmy-Rey***, conseillère fédérale, ex-présidente de la Confédération helvétique*

On a de très bonnes relations avec la Fédération de Russie, on a un accord de partenariat privilégié, on défend les intérêts de la Russie en Géorgie et de la Géorgie en Russie, on a été médiateur entre la Russie et la Géorgie en 2011 après le conflit en Géorgie. On a aussi d’excellentes relations avec les États-Unis dont on représente les intérêts en Iran. Donc, euh, vous voyez la neutralité, c’est quand même pas un vain mot. La neutralité active veut dire : on s’adosse aux règles, au droit international public, ça c’est le positionnement de la Suisse, adossée au droit international public : on défend la démocratie, les droits humains, le respect des droits humains, on défend les règles de l’Accord de Paris en matière de réchauffement climatique et on le rappelle à tous nos interlocuteurs, on a aussi des relations économiques qui sont très développées avec un grand nombre de pays, y compris la Chine avec laquelle nous avons un accord de libre-échange. Donc, neutralité active, encore une fois, ça veut dire ça mais ça veut aussi dire promotion de la paix et bons offices. Et bons offices, ça peut être la mise à disposition du territoire du pays, comme ça a été le cas pour le sommet entre monsieur Poutine et monsieur Biden, ça peut être la mise à disposition du territoire à disposition des organisations internationales, il y a euh, encore une fois, pratiquement toutes les organisations techniques des Nations unies sont à Genève. Genève, c’est le…, on réglemente la mondialisation si vous voulez avec l’OM…, on l’a vu lors de la pandémie avec l’OMS, l’Organisation mondiale de la Santé, on a l’Organisation mondiale du Commerce, l’Organisation météorologique mondiale et j’en passe. Donc des organisations techniques extrêmement importantes dans la régulation de la mondialisation. Mais bons offices signifie aussi la représentation des intérêts d’un État tiers dans un autre État et puis, ça signifie bien sûr facilitation et activités de médiation. Le premier arbitrage international est intervenu à la fin du 19e siècle à Genève, entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, à la fin de la guerre de Sécession et ça a été le début si vous voulez des activités proprement dites de médiation. Et à ce propos, il faut vraiment être très clair, c’est que la neutralité joue, est un atout important. Mais de même aussi, le fait que la Suisse n’est pas un pays très grand, c’est pas une grande puissance et elle ne fait pas peur à des interlocuteurs. Si vous avez un pays comme la France qui s’essaie dans des activités de médiation, les parties ont peut-être, peuvent avoir l’impression qu’il y a un agenda caché. Avec la Suisse, il n’y a aucun risque, elle n’est pas une grande puissance et elle a au surplus une très bonne diplomatie et des techniques de négociation qui sont reconnues.

**Dominique Laresche**, *journaliste et présentatrice TV5MONDE*

Justement, Micheline Calmy-Rey, est-ce que finalement la Suisse n’est pas un peu obligée d’être neutre sachant qu’elle a tous ces sièges de grands groupes, d’organisations internationales comme justement, vous nous en avez parlé, l’OMC, l’OMS, le HCR[[1]](#footnote-1), enfin tant d’autres ?

**Micheline Calmy-Rey***, conseillère fédérale, ex-présidente de la Confédération helvétique*

La neutralité suisse a été reconnue et le droit de la neutralité a été reconnu bien avant, je vais dire, par les grandes puissances, et le droit de la neutralité a été formalisé dans les conventions de La Haye en 1907[[2]](#footnote-2). Mais si je vous dis, vous n’allez peut-être pas me croire, si je vous dis qu’au 16e siècle la Suisse était la plus grande puissance militaire sur le continent européen et qu’elle était en guerre avec le roi de France pour la possession du Milanais et que nous avons perdu Marignan[[3]](#footnote-3), la bataille de Marignan pour la simple raison que les cantons suisses qui étaient assemblés aux débuts, aux tout débuts, aux balbutiements de la Confédération, n’arrivaient pas à s’entendre sur des objectifs de politique étrangère. Et par conséquent, ils ont envoyé des soldats voilà - moi je suis intéressé et j’en envoie, moi je ne suis pas intéressé j’en envoie pas – et à la suite de la défaite de Marignan, les Suisses ont petit à petit développé une politique qui s’est transformée dans une véritable politique de neutralité. C’est-à-dire les Suisses ont dit : nous renonçons à la force comme moyen d’atteindre nos intérêts, de défendre nos intérêts et d’atteindre nos objectifs de politique étrangère. Et c’est ça le cœur de la neutralité si vous voulez, c’est la[[4]](#footnote-4) renonciation à une politique d’utilisation de la force de façon agressive à l’égard des autres. Voilà, c’est né là et ça s’est développé et c’est en fait la Genève internationale, la présence des organisations internationales, les activités de médiation sont une résultante de cette attitude.

**Philippe Ricard,** *journaliste auprès du quotidien* Le Monde

## Pourquoi avez-vous écrit ce livre-là sur la neutralité active donc en ce moment ? C’est-à-dire un moment où en fait, on sent au contraire dans les relations internationales beaucoup de rapports de force, personne n’est assez fou pour renoncer à la force à l’heure qu’il est, si je puis dire. Les grandes puissances sont toutes surarmées, peuvent déclencher une guerre nucléaire au moment où elles veulent, si j’ose dire, les puissances moyennes cherchent justement à s’équiper davantage. Pourquoi ? Pourquoi, vous regrettez cette évolution ? On parle d’États carnivores, c’est-à-dire des États qui ne misent que sur le rapport de force, on en a de proches.

**Micheline Calmy-Rey***, conseillère fédérale, ex-présidente de la Confédération helvétique*

Vous dites : est-ce qu’il faut être assez fou pour renoncer à la force ? Moi je dis : est-ce qu’il faut être assez fou pour s’armer et puis pour tabler sur la force dans les relations internationales ? Je pense que la voie de la raison est celle de la diplomatie et celle du dialogue, et du dialogue inclusif. C’est tenter de résoudre les conflits qu’il y a par des moyens diplomatiques et par des moyens qui ne sont pas le recours à la force. D’ailleurs, l’arme atomique, certains États en disposent mais il y a une résolution récente des Nations unies, enfin pas une résolution, un traité d’interdiction des armes nucléaires qui a été décidé par l’Assemblée générale, vous voyez que les États qui ne sont pas des grandes puissances ont tout intérêt à se mettre d’accord pour régler pacifiquement les conflits et pour ne pas utiliser la force de façon agressive parce qu’elles sont perdantes dans ce jeu-là. Il n’y a que les grandes puissances et encore : le sommet de Poutine et de Biden à Genève, un des résultats de ce sommet, c’est qu’ils se sont mis d’accord pour commencer des discussions sur une limitation des armes nucléaires. Donc on voit bien le danger de cette escalade de la force et de la puissance militaire.

**Dominique Laresche**, *journaliste et présentatrice TV5MONDE*

Il y a aussi beaucoup d’escalade verbale, on sent que les relations diplomatiques, en tout cas le langage diplomatique a tendance à se durcir. Avant cette rencontre, le président américain, Joe Biden, avait qualifié Vladimir Poutine de tueur. Il avait aussi dit que Xi Jinping n’avait pas une once de démocratie en lui. Selon vous, est-ce que la diplomatie de Joe Biden, elle est habile ?

**Micheline Calmy-Rey***, conseillère fédérale, ex-présidente de la Confédération helvétique*

Oh, j’ai de la peine à me prononcer si c’est habile ou pas habile. Le résultat est qu’ils se sont quand même rencontrés, serré les mains, souri, discuté et que ce que je constate, c’est qu’ils sont quand même arrivés à un certain résultat, c’est-à-dire se mettre d’accord sur la limitation, enfin commencer des consultations sur la limitation des armements, en particulier des armements nucléaires, qu’ils se sont mis d’accord sur les questions de cybersécurité.

1. Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. [↑](#footnote-ref-1)
2. Il s’agit de la Deuxième Conférence internationale de la Paix, qui s’est tenue à La Haye entre le 15 juin et le 18 octobre 1907 où les pays participants décidèrent de réviser certains points et de compléter l’œuvre de la Pre­mière Conférence de la Paix pour le règlement pacifique des conflits internationaux. [↑](#footnote-ref-2)
3. La bataille de Marignan se déroula les 13 et 14 septembre 1515 à Melegnano, près de Milan. Elle opposa le roi de France François Ier et ses alliés vénitiens aux mercenaires suisses qui défendaient le duché de Milan.  [↑](#footnote-ref-3)
4. L’article défini a été corrigé par rapport à ce qu'on entend dans la vidéo : « le renonciation ». [↑](#footnote-ref-4)